

Le 25 janvier 2024

Helen Klengenberg
Présidente du Conseil des gouverneurs
Collège de l'Arctique du Nunavut
CP 600
Iqaluit, NU X0A 0H0.

L'honorable Daniel Qavvik
Ministre responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut
Édifice de l'Assemblée
législative du Nunavut 926, rue
Federal Iqaluit, NU X0A 0H0.

Objet : Réponse du Conseil des gouverneurs à la lettre d'attentes pour 2023-2024

Monsieur le Ministre Qavvik,

Au nom du Conseil des gouverneurs du Collège de l'Arctique du Nunavut, j'ai le plaisir de vous faire part de ma réponse à la lettre d'attentes pour 2023-2024. Je vous remercie d'avoir mis en lumière les priorités et les objectifs du Collège de l'Arctique du Nunavut (CAN) pour le nouvel exercice financier. Le Conseil des gouverneurs (le Conseil) se réjouit également de travailler avec vous et l'équipe de direction afin d'atteindre ces priorités et ces objectifs.

Le Conseil a passé en revue le mandat *Katujjiluta* du gouvernement du Nunavut et partage la même vision de la nécessité de réinvestir dans l'éducation. Le plan d'activités du Collège met précisément en exergue l'importance des soins de santé et des traitements, ainsi que le développement d'une main-d'œuvre qualifiée et mobilisée, notamment dans le travail social et les soins infirmiers.

Le Collège a toujours fait preuve d'un grand sens des responsabilités et d'une gestion financière solide, et il s'attachera à poursuivre dans cette voie. Ainsi, il travaille actuellement à la mise en œuvre de son système d'information scolaire. Cet outil lui servira à proposer des rapports sur d'importants indicateurs de rendement.

Le Collège continue d'explorer les possibilités d'accroître l'embauche inuite dans les diverses catégories d'emploi. Il comprend que le développement de la capacité de formation des Inuits qui occupent actuellement des postes d'enseignant dans la catégorie professionnelle ou qui s'apprennent à le faire dépend de l'atteinte d'un niveau de scolarité plus élevé. Le Collège collaborera avec son partenaire universitaire, l'Université Memorial de Terre-Neuve, pour envisager des possibilités de programmes au niveau de la maîtrise afin de soutenir l'éventail des compétences, de la formation et de l'expérience actuelles des membres du personnel du Collège.

En ce qui concerne la planification stratégique à long terme, bon nombre des points soulignés dans votre lettre seront abordés dans le cadre des priorités stratégiques, qui font écho à celles indiquées dans notre plan d'activités actuel. Pour mettre en œuvre les priorités stratégiques, le Conseil encourage le Collège à poursuivre sa recherche de partenariats et de possibilités de collaboration, tant au Nunavut qu'ailleurs. Une grande partie des programmes que nous proposons dépendent des contributions de tiers. Grâce à notre partenariat avec l'Université Memorial, il y a eu, et il continuera d'y avoir, un élargissement des possibilités pour nos élèves, notre personnel scolaire et nos chercheurs.

En ce qui concerne la collaboration avec le ministère du GN et d'autres employeurs pour déterminer les possibilités de programmes précis, le CAN a reçu un soutien important dans le cadre de trois de ses programmes pour l'année universitaire 2023-2024 : l'expansion du programme de formation en enseignement du Nunavut, le programme des infirmiers et infirmières auxiliaires autorisé·e·s, et le programme de technique des systèmes informatiques. L'élargissement de l'offre des programmes à d'autres collectivités a été réalisé grâce à des possibilités de financement par des tiers et à une collaboration étroite avec les ministères et employeurs, notamment en ce qui concerne le programme de formation en enseignement du Nunavut. Le modèle de prestation décentralisée de ce programme servira de leçon importante au Collège et à toutes les parties prenantes du Nunavut qui souhaitent soutenir la formation et l'éducation dans les collectivités du Nunavut.

L'accessibilité en tant qu'établissement d'enseignement et la langue inuktitut sont des éléments constitutifs du Collège. Le Collège continuera à assumer ses responsabilités en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. Il s'efforcera de mettre en œuvre ces priorités et d'offrir une formation en inuktitut qui complètera les besoins en personnel des autres ministères afin d'assurer l'application de la *Loi*.

Pour ce qui est de la responsabilité financière et des attentes en ce sens, le Conseil a la chance d'avoir actuellement un membre qui travaille comme comptable de profession. Il reste en contact avec le directeur financier du Collège et analyse les documents financiers avant les réunions afin que nous ayons toute l'information pertinente en main lorsque nous prenons des décisions. Le Collège s'efforce de s'acquitter de ses obligations en matière de rapports financiers et de respecter les échéances; il a souvent reçu des rapports favorables du Bureau du vérificateur général et tous les problèmes relevés ont été traités en temps opportun. Le Conseil travaille avec le directeur financier et l'équipe des finances et de l'administration du Collège pour s'assurer que ses obligations financières sont respectées comme il se doit.

Le Conseil cherche également à soutenir la gestion du Collège. La participation du CAN au Comité des sociétés territoriales donnera l'occasion aux sociétés de tirer parti des possibilités de collaboration et encouragera l'uniformité dans le respect des exigences en matière de rapports. Notre directeur des politiques et notre directeur financier participent tous deux à ce comité au nom du Collège.



De plus, le CAN travaillera avec le ministère des Finances pour établir un protocole d'entente avec le gouvernement du Nunavut. Cela permettra de préciser les rôles et responsabilités respectifs de nos organisations dans le cadre du travail autonome et du travail collaboratif.

Pour conclure, je tiens à vous remercier d'avoir partagé avec nous vos attentes et vos priorités les plus importantes. Le Conseil et le Collège s'efforceront d'y répondre au mieux de leurs capacités, bien que nous soyons quelque peu freinés par un certain nombre de postes vacants au sein du personnel et du corps professoral. Nous nous efforçons également de concrétiser la vision en matière de développement communautaire, d'éducation et de formation énoncée dans le mandat *Katujjiluta*. En même temps, nous aspirons à contribuer et à répondre aux attentes et aux normes des autres institutions académiques, surtout au Canada et dans le monde circumpolaire.

Monsieur le ministre, les membres du Conseil ont hâte de vous rencontrer. Nous attendons surtout avec impatience le moment où nous pourrions vous faire part de nos priorités stratégiques.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués,

Helen Klengenberg
Présidente, conseil des gouverneurs du Collège de l'Arctique du Nunavut

c. c. : Rebecca Mearns, rectrice du Collège de l'Arctique du Nunavut
Daniel Young, sous-ministre, ministère des Finances